



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

[Canada.ca](#) › [Commission canadienne des grains](#) › [Science](#)

› [Rapports sur la qualité des récoltes et des exportations](#)

Qualité de l'avoine de l'Ouest canadien en 2025

Le présent rapport fournit des données sur la qualité et des statistiques de production de l'avoine de l'Ouest canadien cultivée en 2025. Les échantillons d'avoine ont été soumis au Programme d'échantillons de récolte de la Commission canadienne des grains par des producteurs. Les données sur la qualité sont compilées à partir des résultats des analyses effectuées au Laboratoire de recherches sur les grains et seront mises à jour au fur et à mesure que d'autres échantillons seront reçus.

Sur cette page

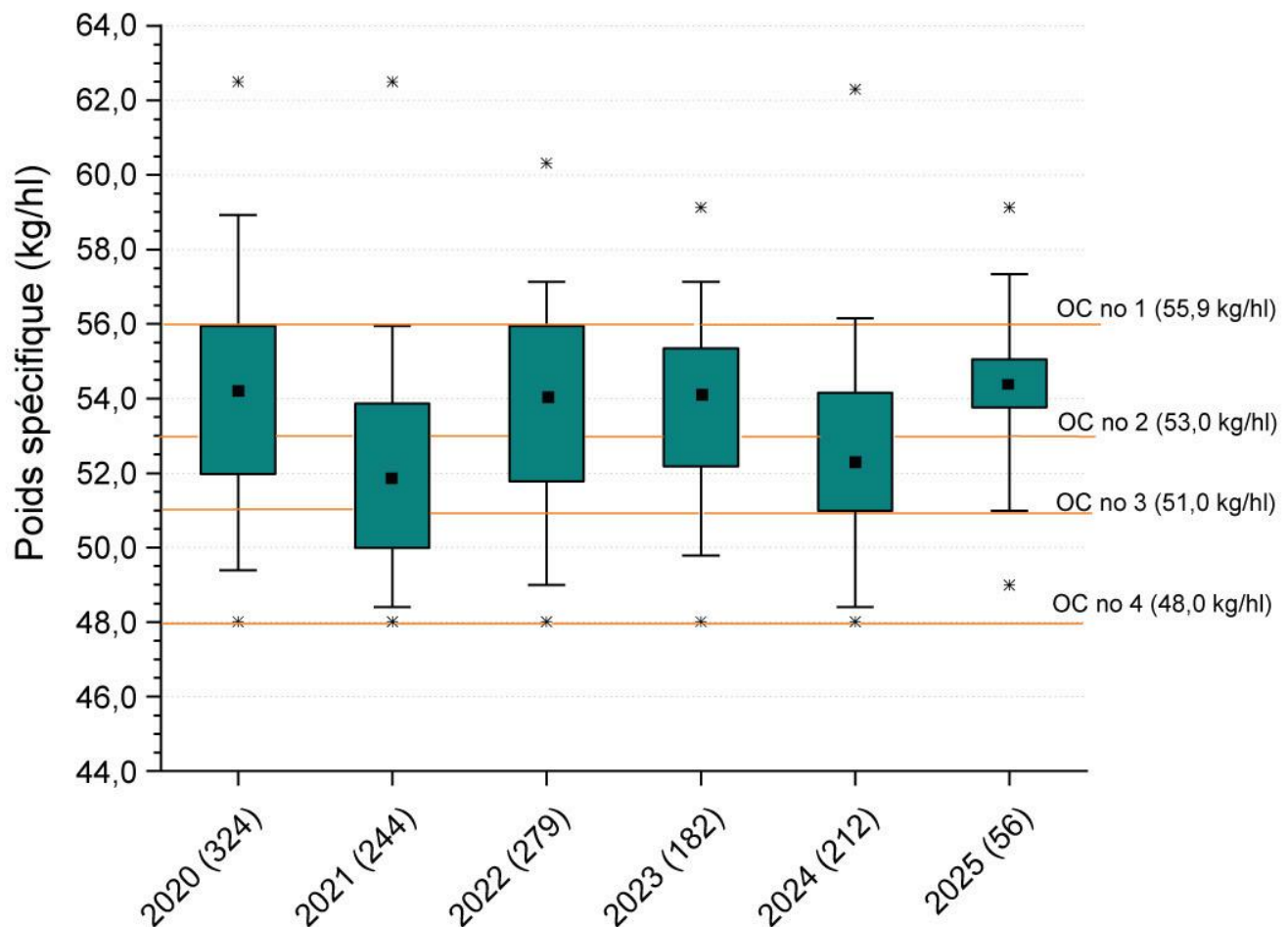
- [Données sur la qualité de la récolte](#)
- [Statistiques de production](#)

Données sur la qualité de la récolte

Les résultats sont provisoires et établis à partir des échantillons d'avoine reçus dans le cadre du Programme d'échantillons de récolte en date du 24 octobre 2025. Soixante-trois échantillons ont été reçus de diverses régions productrices du Manitoba (33), de la Saskatchewan (24) et de l'Alberta (6). La majorité des échantillons ont été classés Ouest canadien

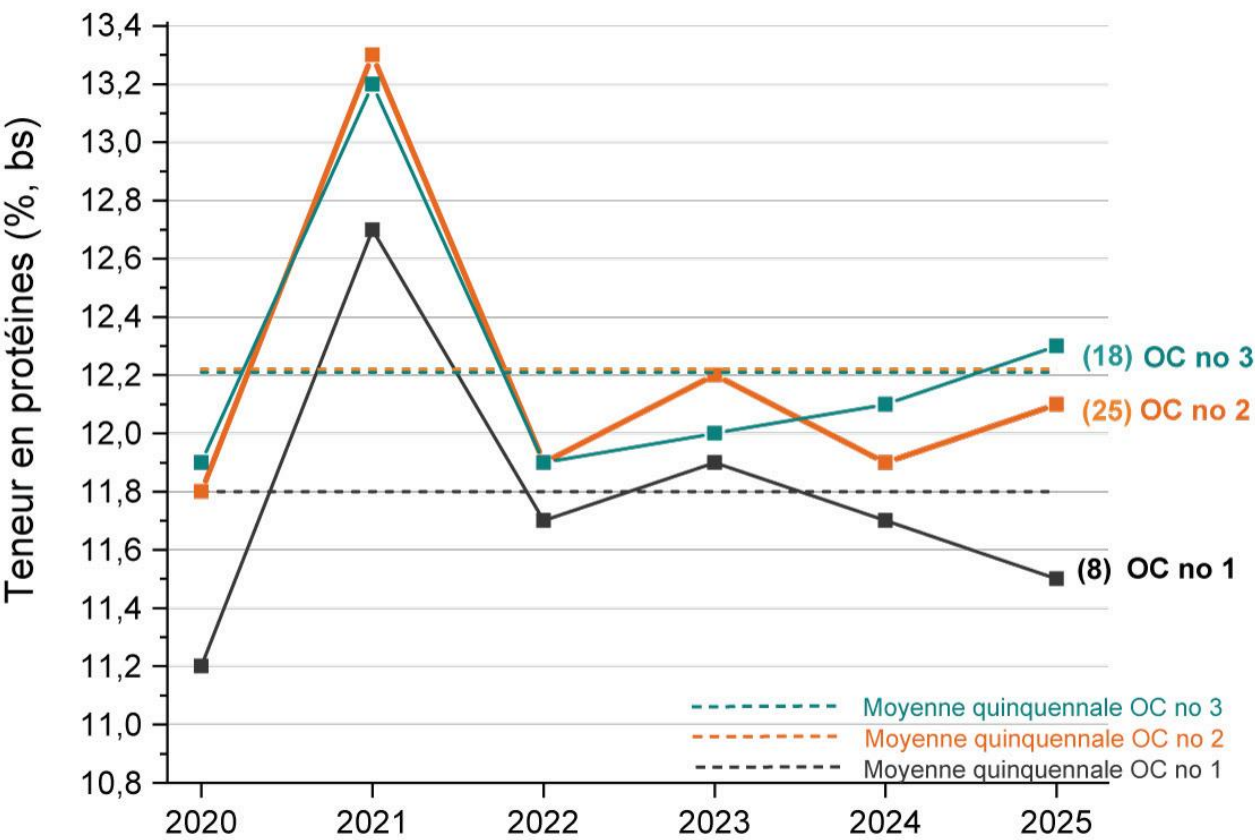
(OC) no 2 en fonction de leur poids spécifique (figure 1). La teneur en protéines des grades no 1 et no 2 était légèrement inférieure à la moyenne quinquennale pour chaque grade (figure 2).

Figure 1 Comparaison du poids spécifique (kg/hl) des échantillons d'avoine reçus dans le cadre du Programme d'échantillons de récolte de 2020 à 2025. Le nombre d'échantillons de chaque année est indiqué entre parenthèses. Les (données de 2025 sont en date du 24 octobre 2025.



► Données du graphique

Figure 2 Teneur moyenne annuelle en protéines ¹ des échantillons d’avoine reçus dans le cadre du Programme d’échantillons de récolte de 2020 à 2025. Les données de 2025 sont en date du 24 octobre 2025.



► Données du graphique

Tableau 1 Teneur en protéines (% , base sèche) et poids spécifique (kg/hl (kilogrammes par hectolitres)) selon la variété des échantillons d’avoine reçus dans le cadre du Programme

d'échantillons de récolte en date du 24 octobre 2025

Avoine, Ouest canadien no.(numéro) 1

Variété	Nombre d'échantillons	Teneur en protéines ¹ , % bs (base sèche)		Poids spécifique, kg/hl.(kilogrammes par hectolitre)	
		Moyenne	Écart type	Moyenne	Écart type
AAC Douglas	2	12,3	0,2	54,1	0,6
AC Morgan	1	12,8	NS *	58,9	NS
CDC Anson	0	NS	NS	NS	NS
CDC Arborg	1	9,6	NS	55,9	NS
CDC Endure	3	10,2	0,2	56,9	0,5
CS Camden	0	NS	NS	NS	NS
Legget	0	NS	NS	NS	NS
Summit	0	NS	NS	NS	NS

Avoine, Ouest canadien no.(numéro) 2

Variété	Nombre d'échantillons	Teneur en protéines ¹ , % bs (base sèche)		Poids spécifique, kg/hl (kilogrammes par hectolitre)	
		Moyenne	Écart type	Moyenne	Écart type
AAC Douglas	4	12,3	1,0	54,1	0,7
AC Morgan	2	11,6	0,6	54,7	0,4
CDC Anson	4	12,0	1,0	54,2	1,0
CDC Arborg	4	12,2	0,6	53,8	0,5
CDC Endure	4	11,4	0,5	54,3	0,2
CS Camden	3	12,8	0,3	54,7	1,1
Legget	2	13,1	0,9	55,3	0,1
Summit	1	11,3	NS [*]	54,0	NS

Avoine, Ouest canadien no (numéro) 3

Variété	Nombre d'échantillons	Teneur en protéines ¹ , % bs (base sèche)		Poids spécifique, kg/hl (kilogrammes par hectolitre)	
		Moyenne	Écart type	Moyenne	Écart type

Variété	Nombre d'échantillons	Teneur en protéines ¹ , % bs (base sèche)		Poids spécifique, kg/hl (kilogrammes par hectolitre)	
		Moyenne	Écart type	Moyenne	Écart type
AAC Douglas	1	12,4	NS *	52,4	NS
AC Morgan	2	12,4	1,3	57,0	2,9
CDC Anson	2	12,7	0,9	53,2	1,4
CDC Arborg	0	NS	NS	NS	NS
CDC Endure	5	11,9	1,1	53,4	1,8
CS Camden	3	11,9	1,3	51,8	1,3
Legget	0	NS	NS	NS	NS
Summit	2	13,2	0,1	54,0	0,3

Avoine, Ouest canadien no (numéro) 4

Variété	Nombre d'échantillons	Teneur en protéines ¹ , % bs (base sèche)		Poids spécifique, kg/hl (kilogrammes par hectolitre)	
		Moyenne	Écart type	Moyenne	Écart type

Variété	Nombre d'échantillons	Teneur en protéines ¹ , % bs (base sèche)		Poids spécifique, kg/hl (kilogrammes par hectolitre)	
		Moyenne	Écart type	Moyenne	Écart type
AAC Douglas	0	NS *	NS	NS	NS
AC Morgan	0	NS	NS	NS	NS
CDC Anson	1	13,3	NS	53,2	NS
CDC Arborg	0	NS	NS	NS	NS
CDC Endure	1	10,8	NS	53,4	NS
CS Camden	1	13,1	NS	49,2	NS
Legget	0	NS	NS	NS	NS
Summit	1	12,7	NS	54,6	NS

Tableau 2 Répartition de la teneur en désoxynivalénol (DON) [pp des échantillons d'avoine de tous les grades reçus dans le cadre d'échantillons de récolte en date du 24 octobre 2025

DON (ppm)	Ouest canadien (n.(nombre d'échantillons) = 53)	Colombie- Britannique (n.(nombre d'échantillons) = 0)	Alberta (n.(nombre d'échantillons) = 4)	Saskato (n.(no d'échar = 1
Inférieure à la limite ($< 0,3$)	64,2	0	100	
De 0,3 à 0,5	26,4	0	0	
De 0,6 à 1,0	9,4	0	0	
De 1,1 à 2,0	0	0	0	
De 2,1 à 5,0	0	0	0	
De 5,1 à 6,0	0	0	0	
Supérieure à la limite ($> 6,0$)	0	0	0	

Statistiques de production

Tableau 3 Superficieensemencée enavoine (millions d'hectares) au Canada en 2025 et 2024 ^a

Lieu	2025	2024	Moyenne quinquennale ^b
Manitoba	0,225	0,212	0,254
Saskatchewan	0,520	0,511	0,672
Alberta	0,340	0,319	0,340
Colombie-Britannique	0,037	0,032	0,032
Ouest canadien	1,122	1,074	1,253
Canada	1,213	1,174	1,370

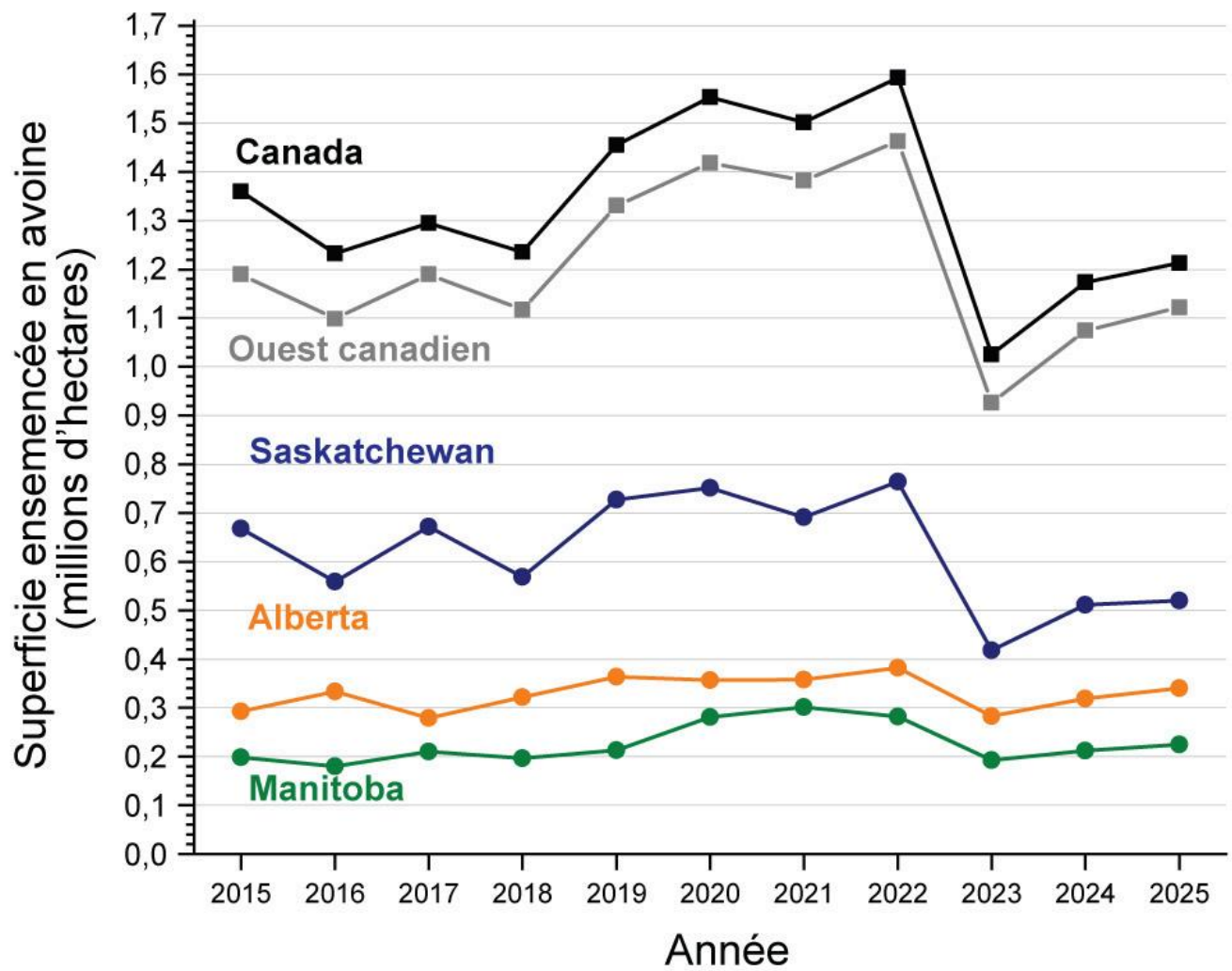
a

Source : Statistique Canada, estimation en date du 17 septembre 2025.

b

Moyenne quinquennale de 2020 à 2024.

Figure 3 Superficieensemencée en avoine (millions d’hectares) dans l’Ouest canadien, de 2015 à 2025.



► Données du graphique

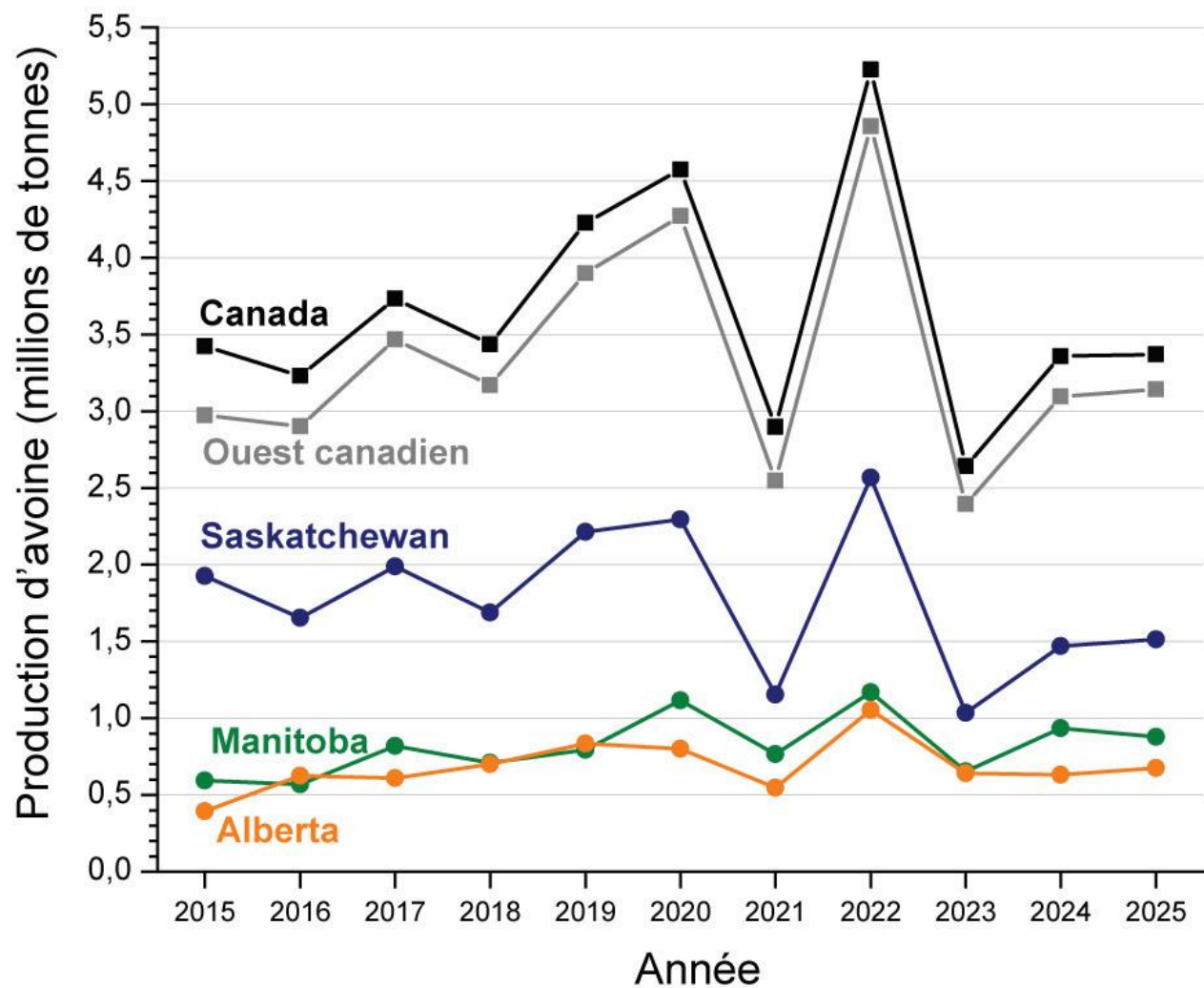
Tableau 4 Production d’avoine (millions de tonnes) au Canada en 2025 et 2024 ^a

Lieu	2025	2024	Moyenne quinquennale ^b
Manitoba	0,879	0,934	0,928
Saskatchewan	1,514	1,470	1,704
Alberta	0,677	0,631	0,735
Colombie-Britannique	0,072	0,061	0,067
Ouest canadien	3,142	3,096	3,434
Canada	3,370	3,358	3,740

^a Source : Statistique Canada, estimation en date du 17 septembre 2025.

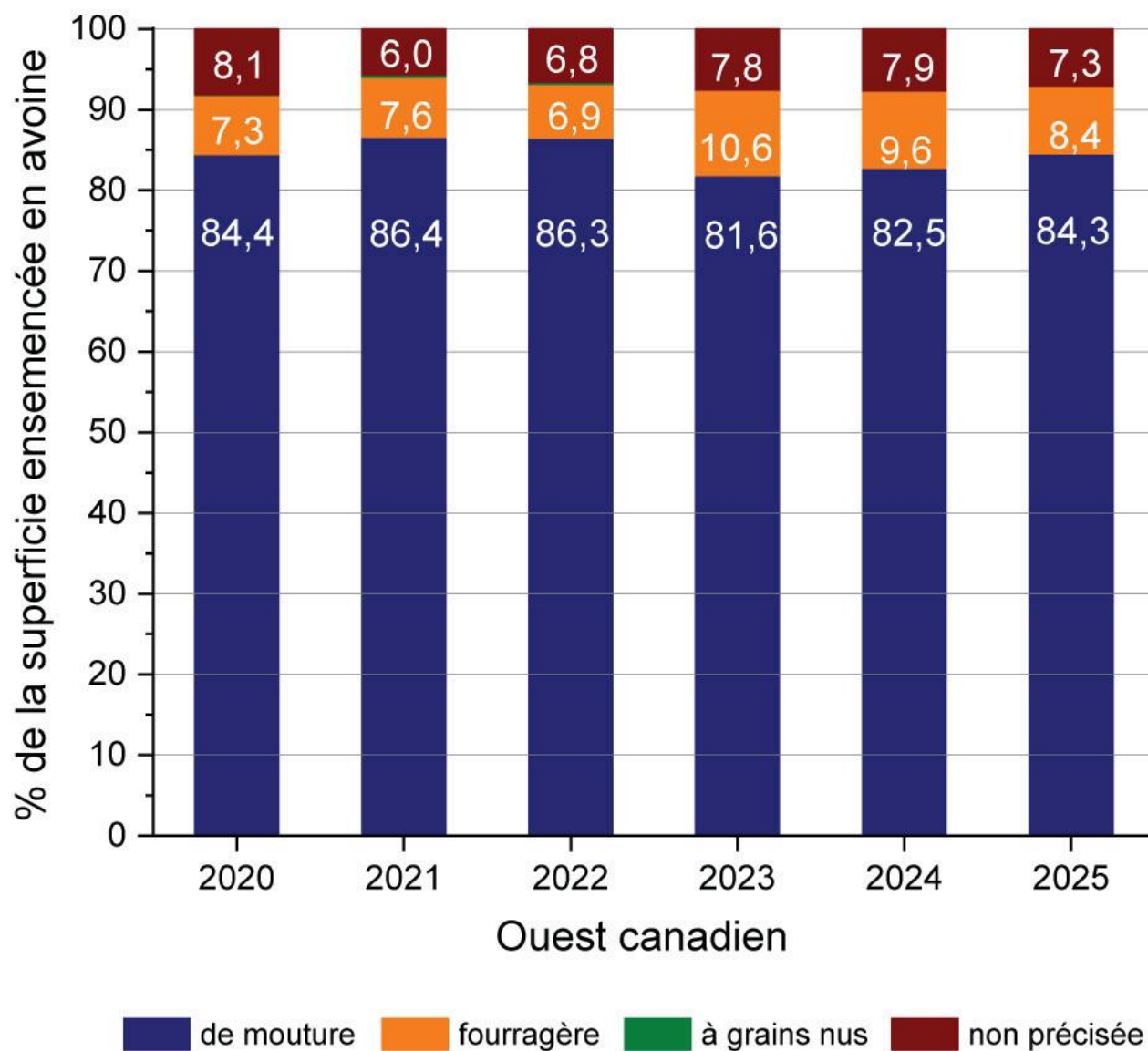
^b Moyenne quinquennale de 2020 à 2024.

Figure 4 Comparaison de la production d’avoine (millions de tonnes) dans l’Ouest canadien, de 2015 à 2025.



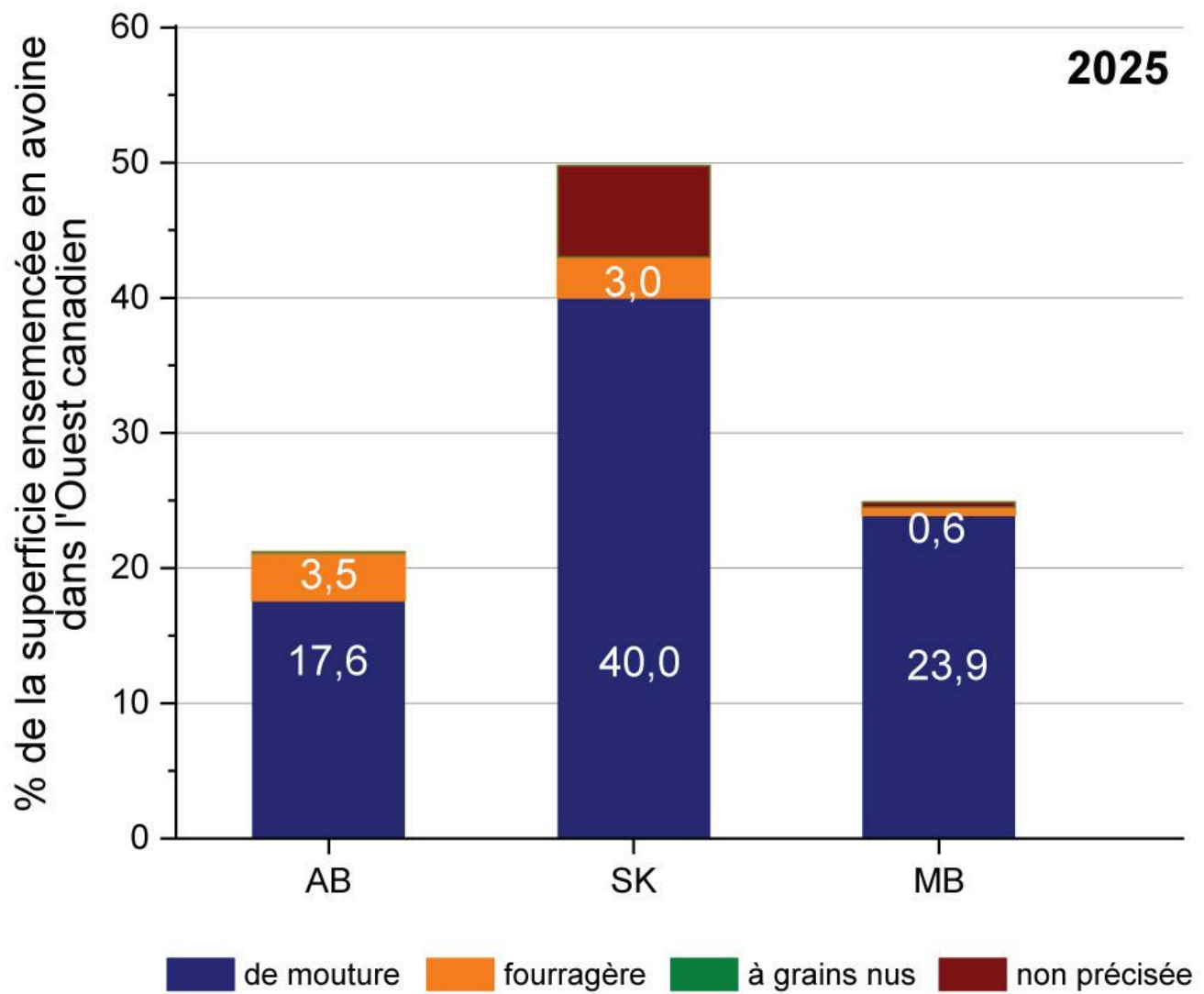
► Données du graphique

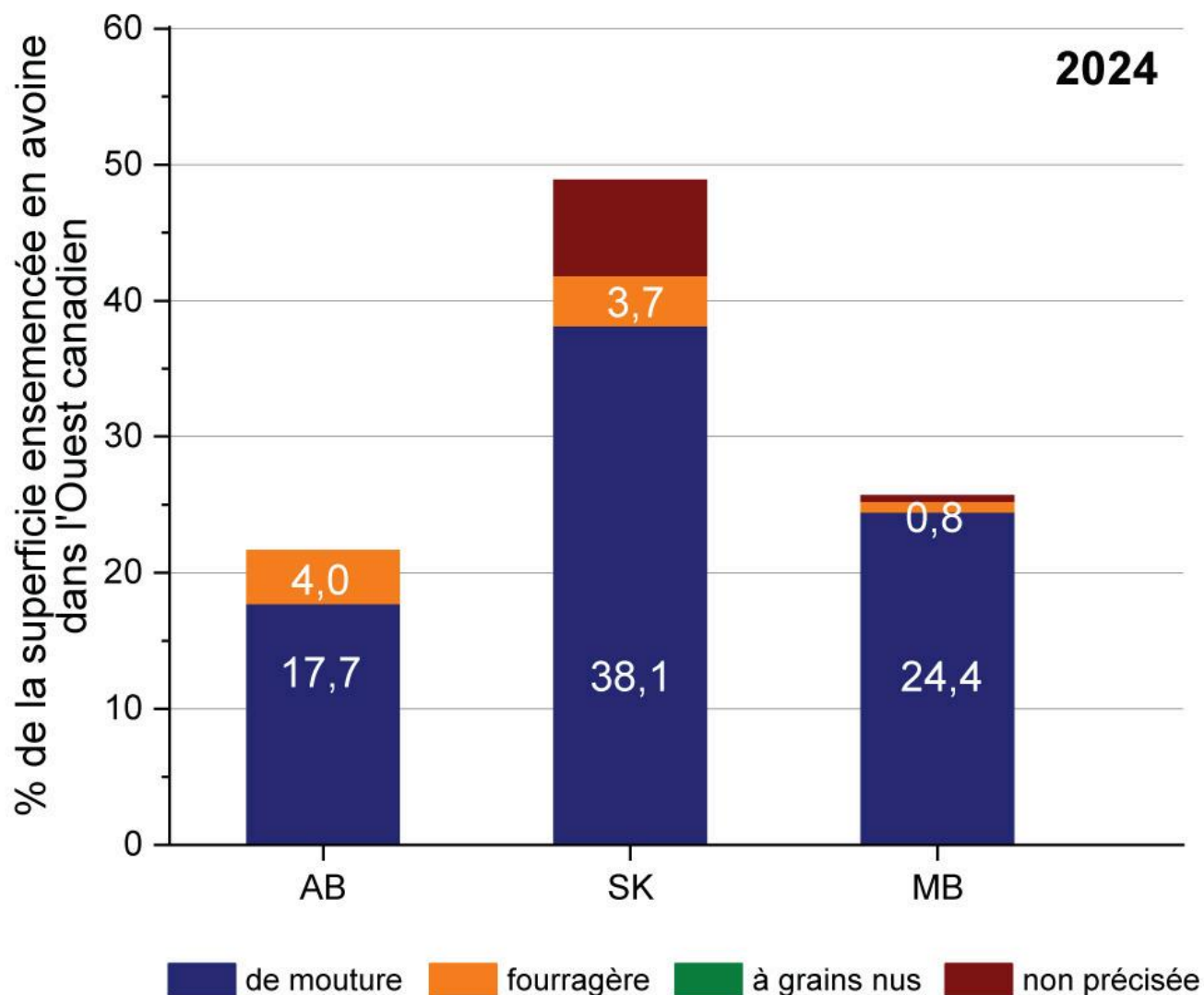
Figure 5 Répartition des classes d'avoine en pourcentage (%) de la superficie totale ensemencée en avoine dans l'Ouest canadien, de 2020 à 2025 ².



► Données du graphique

Figure 6 Répartition des classes d'avoine dans chaque province en pourcentage (%) de la superficieensemencée en avoine dans l'Ouest canadien, en 2025 et en 2024 ².

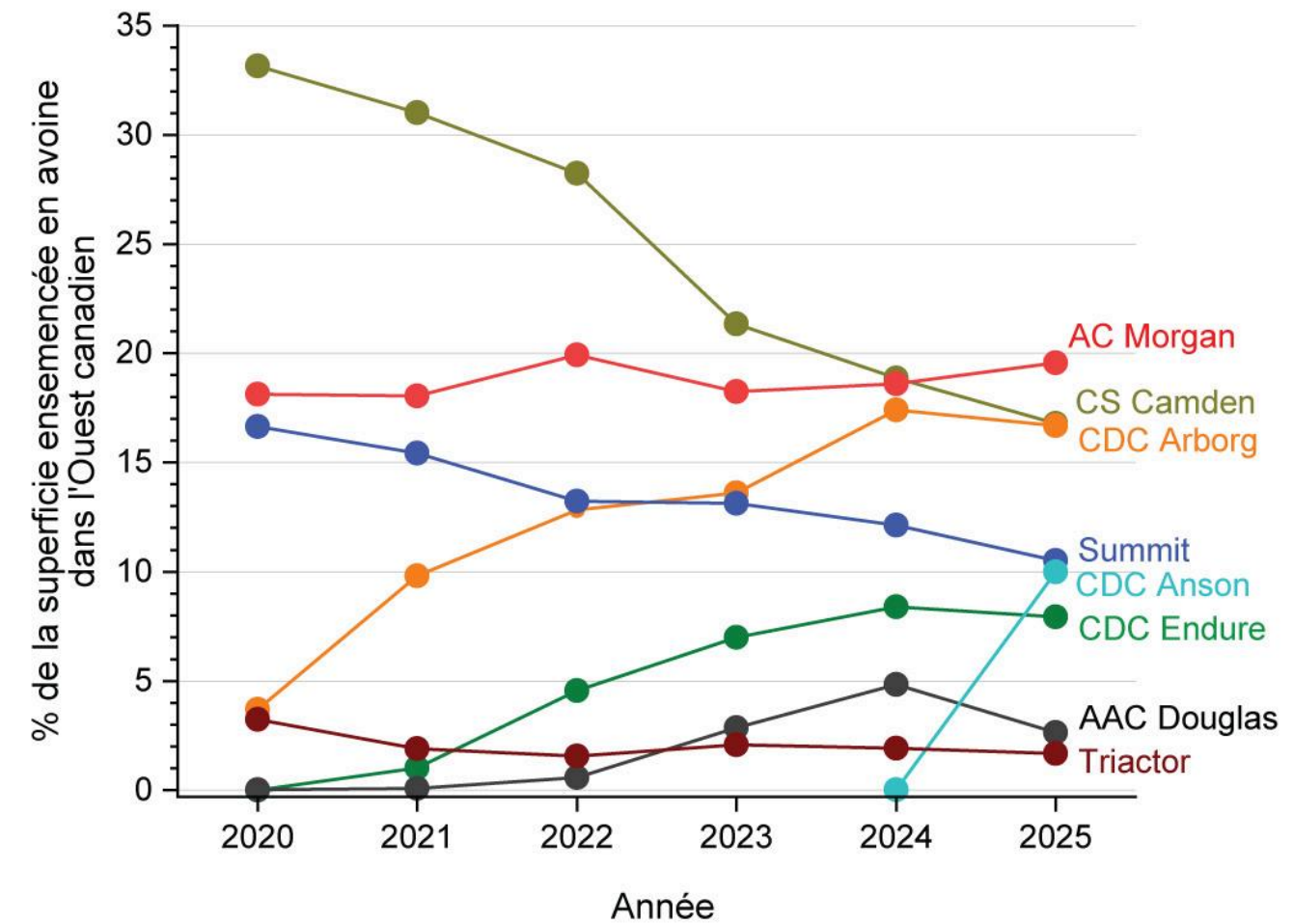


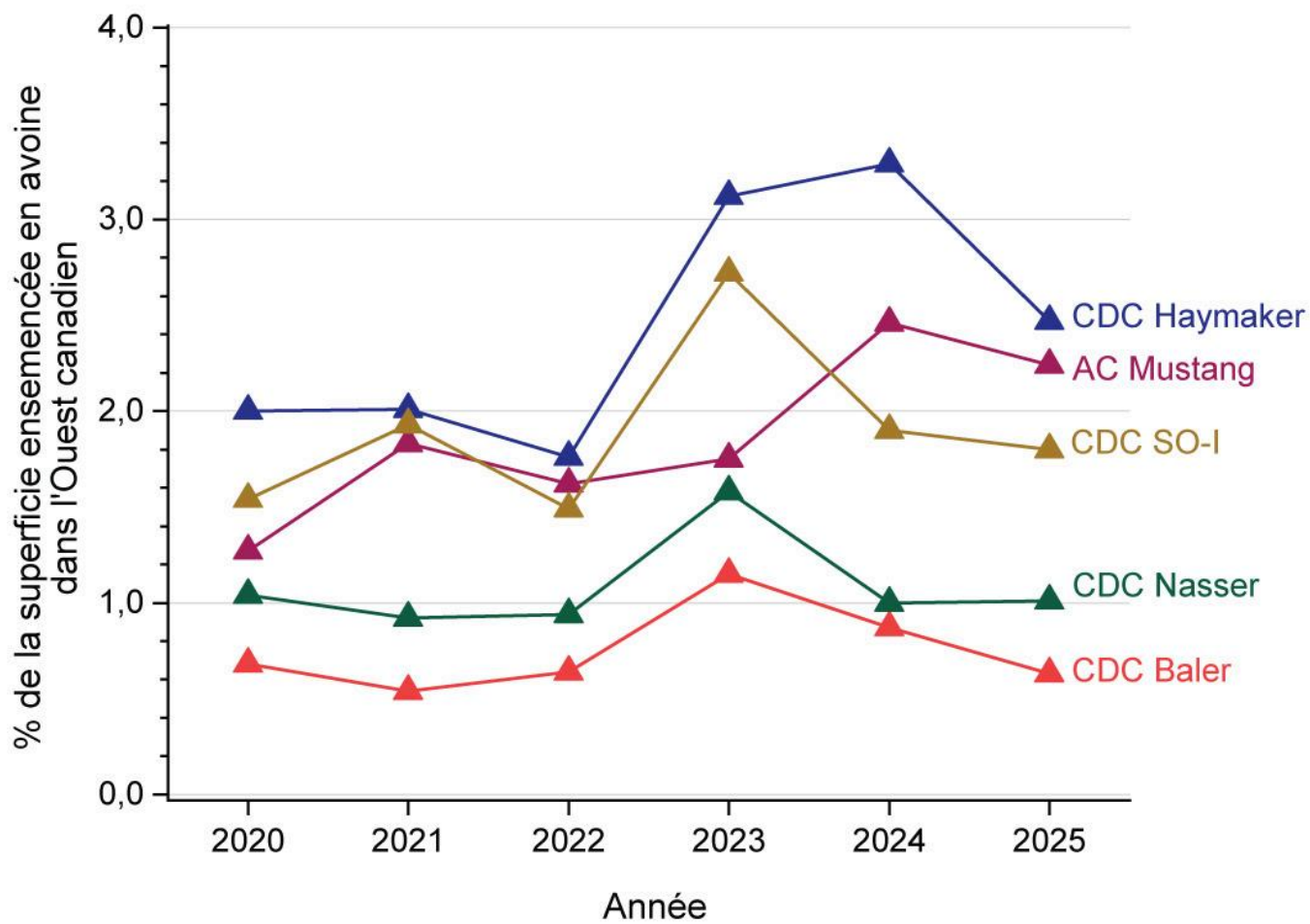


► Données du graphique

Figure 7 Comparaison des superficies ensemencées de variétés d'avoine dans l'Ouest canadien, de 2020 à 2025. Voici le nom, la classe et l'année d'enregistrement des variétés en question : AC Morgan (de mouture-2000), CS Camden (de mouture-2014), CDC Arborg (de mouture-2017), Summit (de mouture-2008), CDC Anson (de mouture-2022), CDC Endure (de mouture-2019), AAC Douglas (de mouture-2019), Triactor (de mouture-2007), CDC Haymaker (fourragère-2015), AC

Mustang (fourragère-1994), CDC SO-I (fourragère-2007), CDC Nasser, CDC Baler 2.

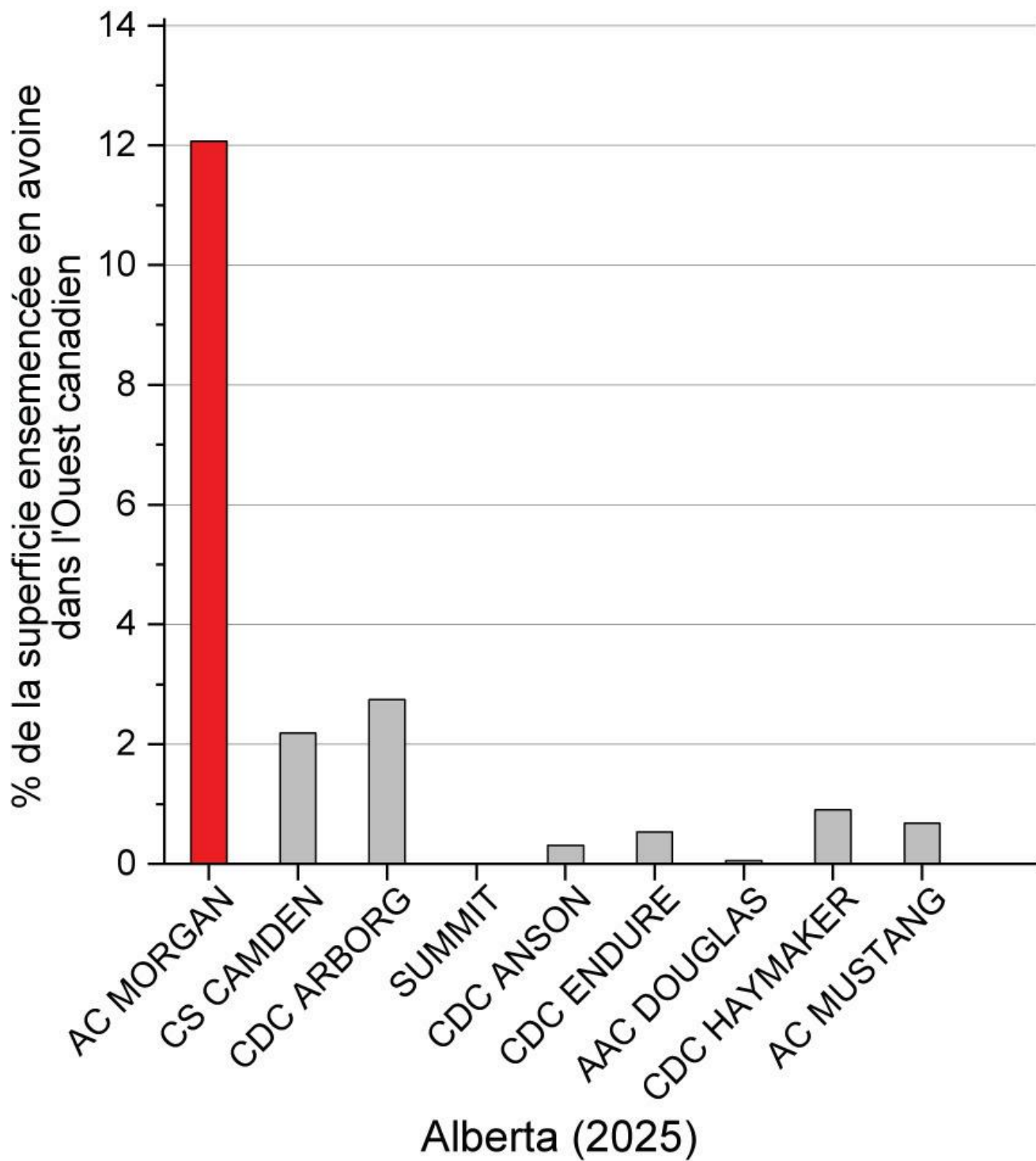




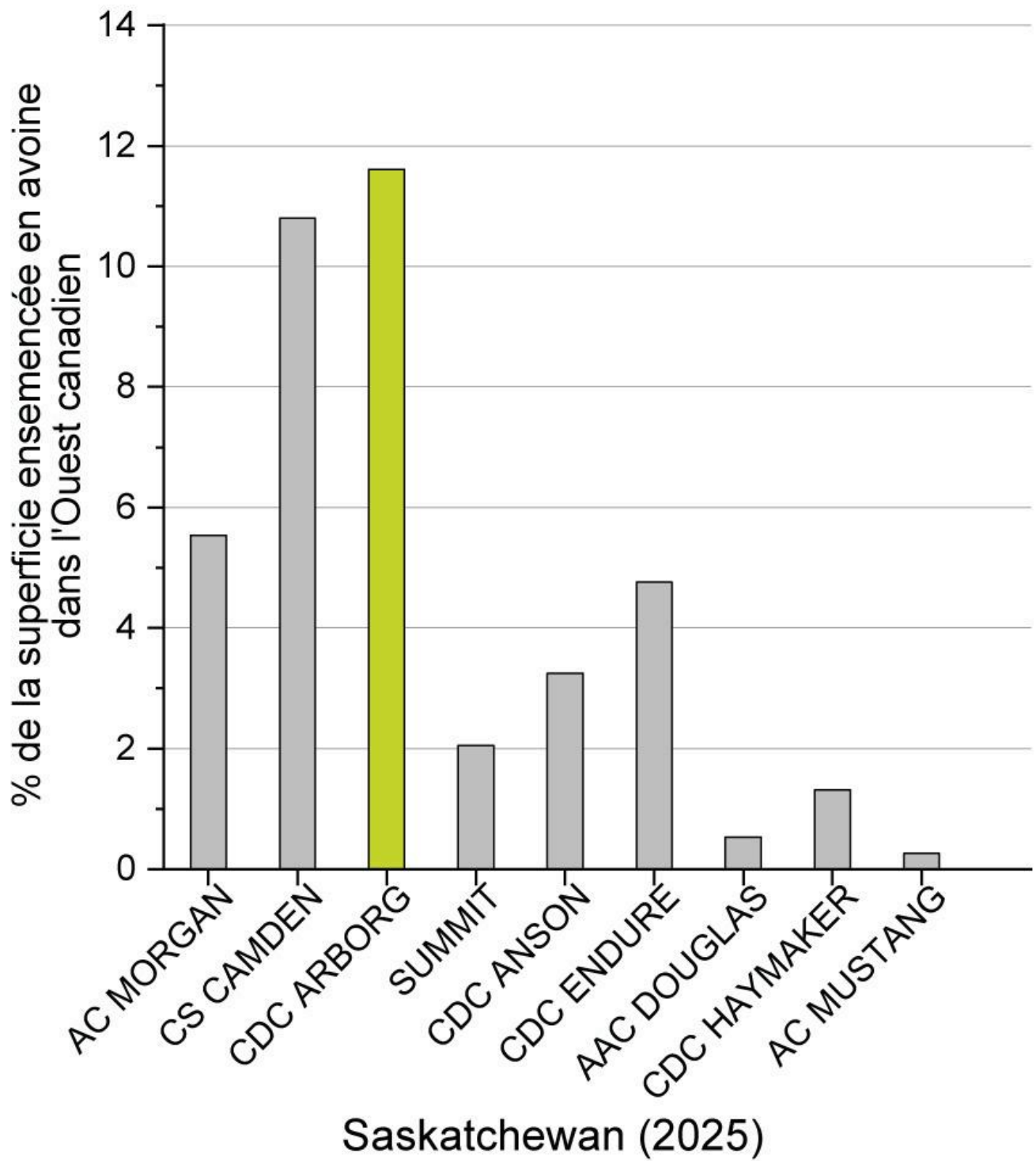
► Données du graphique

Figure 8 Pourcentage (%) de la superficieensemencée de variétés d'avoine en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba en 2025 ².

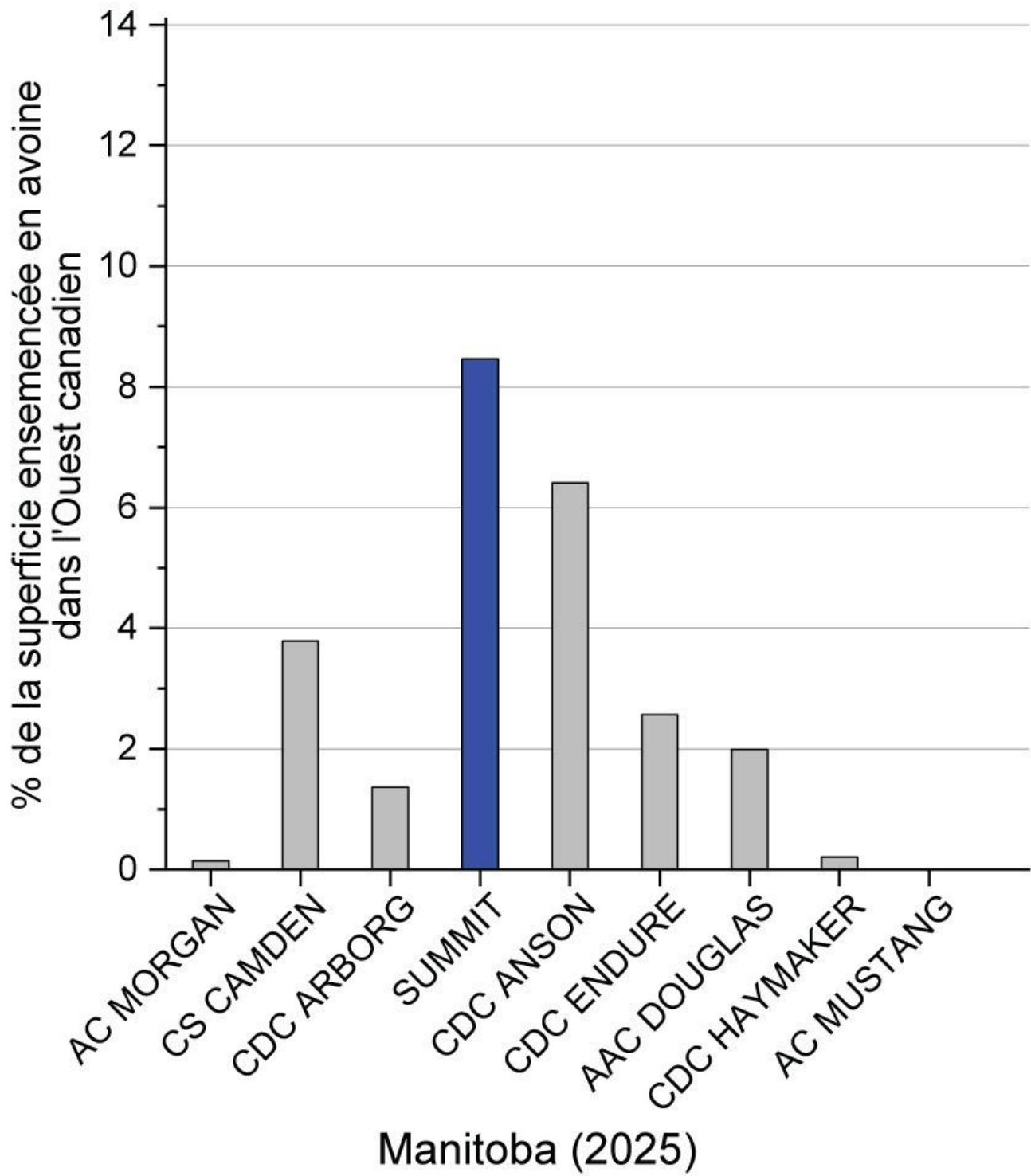
Alberta



Saskatchewan



Manitoba



► Données du graphique

Notes de bas de page

- 1 La teneur en protéines de l'avoine a été déterminée au moyen d'un analyseur de grains entiers Foss Infratec™ 1241 utilisant la technologie de transmission dans le proche infrarouge. L'étalonnage proche infrarouge a été vérifié à l'aide de la méthode de référence du dosage de l'azote par combustion. La teneur en protéines est exprimée comme suit : azote (N) x 6,25; selon une base sèche (bs).
- 2 Données fondées sur les statistiques de l'assurance-récolte de la Saskatchewan Crop Insurance Corporation, de l'Agriculture Financial Services Corporation de l'Alberta, de la Société des services agricoles du Manitoba, et de British Columbia AgriStability and Production Insurance.
- * NS = non suffisant. Nombre insuffisant d'échantillons pour générer une valeur représentative.
-